

En véritable Staline, Duflot piétine les communes et les lois antérieures

écrit par Christine Tasin | 2 mai 2013



Cette femme est un dictateur, un dangereux dictateur.

Elle a décrété qu'il fallait construire des centaines de milliers de logements pour accueillir en France toute la misère du monde (mais laisser nos enfants camper au choix chez leurs parents jusqu' à 35 ans ou dans leur voiture).

Pour cela, c'est simple, il suffit :

- 1 De donner à Duflot l'autorisation de légiférer par ordonnances (le roi disait « nous voulons » et il en a perdu la tête...)
- 2 De réquisitionner logements et bureaux vacants, avec ou pas l'accord de leurs propriétaires
- 3 De supprimer l'obstacle du manque de places de stationnements, ces salauds d'automobilistes n'ont qu'à prendre les transports en commun et faire les derniers 500 m à pied, malades, âgés, handicapés ou pas.

- 4 De supprimer les anciens règlements qui limitaient la densité des constructions afin de ne pas refaire les erreurs des années 60
- 5 De surélever les immeubles actuels (sympas pour les voisins et leurs petits pavillons qui vont voir disparaître le peu de soleil qui restait).
- 6 d'interdire aux communes tentées de protéger leurs habitants de gérer le plan local d'urbanisme, qui serait réservé aux Communautés de communes... Adieu souveraineté communale, pouvoir du peuple au premier niveau, protection des délicieux villages qui demeurent encore en France... Bref on fait à l'échelle de la commune et de l'intercommunalité ce qui se fait au niveau de la France et de l'UE, pour le plus grand malheur des peuples !

Mais, Duflot, le peuple de France, elle n'en a cure. Elle jouit de lui en faire baver et de le pousser à disparaître pour être remplacé par les immigrés qu'elle appelle de ses vœux partout en France.

Et une raison de plus pour venir à Denfert-Rochereau le 22 juin !

Christine Tasin